

Deuxième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute: **Cave des Viticulteurs de Nyon, Nyon**
2. Nom et siège de la société coopérative reprenante: Uvavins (Cave de la Côte), Tolochénaz
3. Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4. Date de la décision: 07.11.2001
5. Echéance de préavis des créances: **29.08.2003**
6. Adresse pour la déclaration des créances: Uvavins, , 1131 Tolochenaz
7. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, conformément à l'article 745 alinéa 3 CO.

UVAVINS (Cave de La Côte)
1131 Tolochenaz

(01084834)